

Décision

Générale

colonial

Décision n° 686 du 4 octobre 1941

n° 686

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
4 octobre 1941

Numéro JO
n° 539 du 31/10/1941

Date du numéro
31 octobre 1941

TEXTE INTÉGRAL

La décision n° 647 susvisée est modifiée comme suit : « Le nommé Abdallah Saïd, primitivement désigné pour servir en qualité de planton, est engagé comme manœuvre au salaire journalier de neuf francs. »